

Le choc des années Covid passé, quelles sont les perspectives pour les entreprises locales?

Soutien économique La Fondation d'aide aux entreprises a permis de sauver près de 800 emplois en 2024. Son directeur, Patrick Schefer, demeure préoccupé par la fragilité de certains secteurs.

Marc Bretton

Le retour à la normale risque d'être de courte durée pour la Fondation d'aides aux entreprises (FAE). Cette institution genevoise qui soutient le tissu économique du canton commence à voir le bout du tunnel après les années Covid. Le nombre de sociétés qu'elle secoure et les montants qu'elle leur prêtent ressemblent à ceux d'avant 2020.

Mais le retourment conjoncturel guette en raison notamment de la politique économique de Trump. Les entreprises déjà fragilisées pourraient être mises en difficulté. Interview du directeur, Patrick Schefer.

Patrick Schefer, avec la crise des droits de douane et le rétrécissement de la Genève internationale, l'économie retient son souffle. Vu depuis la FAE, à quoi s'attendre?

C'est un peu tôt pour le dire. Ces dernières années, les performances économiques genevoises sont liées aux résultats d'une poignée d'entreprises

liées au commerce international. En contraste, celles qui sont tournées sur le marché intérieur vivent pour certaines une crise latente. C'est le cas de la construction ou de la restauration avec des entreprises qui connaissent des situations de concurrence extrêmement fortes et des marges qui, pour certaines, ne se sont pas reconstituées depuis le Covid.

Si la situation se détériore, comment voyez-vous votre rôle?

La loi est claire. La FAE octroie des cautionnements de prêts. Elle intervient de manière subsidiaire lorsque toutes les autres solutions ont été tentées. Mais un prêt, remboursable, c'est aussi de la dette, ce qui peut dissuader des

entreprises, qui, lorsqu'elles ont besoin d'argent, nous trouvent souvent trop restrictifs et très durs quand il faut rembourser.

En cas de crise majeure, le Conseil

d'État a la latitude de débloquer des prêts, selon un système mis en place lors de la crise sanitaire en 2020. Les réductions d'horaires de travail ou les prêts à fonds perdu sont des options qui ont été utili-

sées lors du Covid. Mais ces mesures ne dépendent pas de nous.

Justement, parlons Covid.

Comment se passent

les remboursements des prêts?

Durant le Covid, nous avons accordé 30 millions de prêts en traitant 4000 demandes très rapidement. Sur les 30 millions accordés, 22 ont été remboursés, et 1



Laurent Guiraud

Patrick Schefer, directeur de la Fondation d'aide aux entreprises.

devrait être perdu en lien avec des faillites d'entreprises ou des départs. Il nous reste donc 7 millions à récupérer.

Pour qu'une économie prospère, il faut non seulement attirer des entreprises, explorer des nouveaux secteurs économiques, mais aussi soutenir les existantes dans les secteurs traditionnels lorsqu'elles sont en difficulté.

En 2024, la FAE a accordé 17 millions de francs de prêts à 62 entreprises et participé au maintien et à la création de 773 emplois. C'est 22'000 francs par emploi sauvé. Cela en valait la peine?

Oui, bien sûr. Cet argent, ce sont essentiellement des garanties de dépenses, prêts accordés par les banques. Il sert dans le cadre de crises momentanées, d'investissements ou de transmission d'entreprises par exemple, souvent pour déclencher un autre prêt bancaire.

Dans 90% des cas, on ne fait que donner notre caution sans avancer de l'argent. Nous ne sortons donc de l'argent que pour 10% des garanties, lorsque les entreprises bénéficiaires ne sont pas en mesure de payer leur prêt, soit 2200 francs par emploi (10% des 22'000 francs).

Si on veut que des entrepreneurs se lancent, prennent des risques, il faut les soutenir en cas de besoin. Mais nous devons aussi être prudents. D'autant plus que les entrepreneurs sont tenus personnellement res-

ponsables d'au moins une partie du montant des cautionnements dont ils bénéficient. En cas de défaut, nous sommes tenus de nous retourner légalement contre eux, ce qui n'est jamais agréable.

Les secteurs qui font appel à vous sont surtout la restauration, puis, très loin, la construction. Pourquoi la restauration occupe-t-elle une telle place?

Nous recevons beaucoup de demandes d'aide en vue d'ouvertures d'établissements. Je m'attendais à un affaissement de la demande de ce secteur après le Covid, mais pas du tout. C'est un secteur qu'on connaît bien, alors nous sommes assez restrictifs vu le taux de faillite.

Ce n'est pas aisément d'ouvrir un établissement: il faut un concept, un lieu, offrir une bonne assiette, un bon service. La concurrence est forte et les habitudes de consommation évoluent avec la fin des repas de midi, le développement des ventes à l'emporter.